



RESEAU DRAPO

Édition spéciale

NOS ACTIONS A VENIR :

- Réunions publiques d'information le Mardi 13 Septembre à 20H à Yerres (Salle de la Grange au bois) et le Jeudi 29 Septembre à 20H à Champlan (Salle Polyvalente).
- Manifestation à l'aéroport d'Orly le Samedi 15 Octobre à partir de 10h00.

La situation autour de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly devient critique pour nombre de raisons notamment :

- I. **Un trafic aérien en hausse.** La plate-forme prévoyait le retour du trafic au niveau d'avant COVID (2019) en 2026 : la réalité est que dès juillet 2022, ce trafic était déjà retrouvé. **La pression va devenir très forte en vue d'augmenter le trafic et ainsi remettre en cause le nombre de Créneaux Horaires Attribuables (CHA) ainsi que les limites du couvre-feu. Par exemple, le nombre d'avions en circulation est prévu de doubler d'ici les 20 prochaines années.**
- II. **L'absence d'actions concernant le problème des nuisances aériennes.** Après la **Commission Consultative de l'Environnement (CCE)** d'Orly de janvier 2022, la mise en œuvre des décisions prises, pourtant très en-deçà de ce qu'il serait nécessaire de faire, n'a donné lieu à aucune action concrète. Par exemple, la réduction du bruit moyen de 6dB dans la tranche horaire 22h-23h30 or le **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2018- 2023** doit être appliqué avant fin 2022.

III. **Nous connaissons aussi une véritable crise institutionnelle :**

- La consultation publique obligatoire avant une CCE a recueilli 5900 témoignages (les vôtres) pour exprimer notre refus de voir la situation environnementale liée aux survols aériens se dégrader et l'exigence d'une amélioration de la situation d'un point de vue sanitaire.
- Le PPBE 2018-2023 a été adopté par la préfète du Val-de-Marne lors de la CCE de janvier 2022 malgré un vote de refus de la part des membres de cette CCE nommés par l'État par 31 voix contre et 11 voix pour.
- Le 5 mai 2022, suite à une action juridique que nous avons menée, le conseil d'État a enjoint la première ministre de nommer une autorité indépendante à l'interface entre le lobby aérien et les habitants du Sud francilien (représentés par leurs élus et le secteur associatif). Le conseil d'État retirant de fait à la DGAC ce rôle (pour un manque évident d'indépendance). **À ce jour cette nomination n'a pas été faite et nous exigeons une prise de décision la plus rapide.**

IV. **Accentuation du réchauffement climatique dû à l'aviation.** L'été 2022 démontre, si c'était encore nécessaire, que le réchauffement climatique et les dérèglements qui s'ensuivent sont désormais une réalité incontournable. **Nous demandons à ce que le secteur aérien prenne ses responsabilités dans ce domaine et entreprenne des actions concrètes et ne se contente pas de belles déclarations.**

Il est donc impératif de réagir avec force et détermination à cette situation. Le conseil d'administration de DRAPO va mettre en œuvre son programme d'action 2022 aboutissant à l'organisation d'une manifestation à Orly Samedi 15 Octobre prochain à partir de 10H00 ; celle-ci doit réunir encore plus de personnes, d'élus et de responsables associatifs qu'en 2019. Des modalités précises seront en temps voulu communiquées par voie de presse, par mailing groupé ou en consultant notre site internet qui tiendra à jour une page dédiée à cette manifestation.

Afin d'y parvenir, DRAPO prévoit deux étapes préalables :

- **Une participation directe ou indirecte aux forums de rentrée ou réunion équivalente** pour informer un maximum de personnes de ce programme.
- **La tenue de deux réunions publiques d'information le 13 septembre à 20H00 à YERRES puis le 29 septembre 20H00 à CHAMPLAN** (pour limiter des déplacements trop lointains). Votre participation, celle des élus (maires, député, sénateur), autorités de tutelle est essentielle. Notre objectif est de faire un bilan sur le dossier, sur nos exigences pour que les survols aériens cessent de poser des problèmes sanitaires (pour les 150 000 les plus proches de la plate-forme) et des problèmes d'environnement, de qualité de vie pour les deux millions d'habitants du Sud francilien survolés à moins de 3000 m.

Il faut absolument que ce programme soit un succès pour voir enfin un secteur aérien réagir, prendre nos demandes en compte afin de respecter la tranquillité et la santé des riverains.